



13 avenue Leo Lagrange
25000 Besançon
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

COMPTE-RENDU

REUNION CODIR DU 18 JANVIER 2023

SALLE DE REUNION CAF

Diffusion : participants

PRESENTS (19) : ANDRIEN Nadine, BARBUT Philippe, BILLOT Maryse, BRAVO Jacques, CHOUTEAU Jacques, CROCHOT Françoise, DUQUESNOY Olivier, GENOUD Jean-Paul, MANCIET Christine, MURATI Anne-Cécile, PESCAY Philippe, POL BODETTO Cosette, ROUSSEL-GALLE Amandine, ROUSSILLON Eric, THA Olivier, TISSERANT Claude, TONON Florence, TONON Jean-Georges, WERTHEIMER Christophe

ABSENTS REPRESENTES (2) : SCHLICK Jean-Luc, TOLO Marie

ABSENTS EXCUSES (2) : LORNET Jean-Michel, , ROUSSELOT Philippe

ABSENTS (1) : PETIT Yves

Et avec la présence exceptionnelle d'Evelyne GUIGNARD

Prochaine réunion : mardi 7 mars 2023 19h (salle de réunion réservée à cet effet)

POINTS ABORDES	DECISION PRISE OU SUITE PREVUE
<p><u>I – ELECTION NOUVEAU BUREAU</u></p> <p>C'est à Jean-Paul GENOUD, (au privilège de la longévité), que revient l'honneur d'introduire la réunion en présentant l'élection d'un nouveau bureau.</p> <p>Florence TONON informe l'auditoire d'un raté survenu dans la gouvernance du club : lors de l'AG du 3 décembre 2022, le Comité Directeur actuel élu lors de l'AG du 7 décembre 2018 pour une durée statutaire de 4 ans aurait dû faire l'objet d'un renouvellement complet, et non pas d'une élection partielle de 4 nouveaux membres. Pour éviter une distorsion temporelle entre les mandats du CODIR (4 ans) et ceux du Bureau (2 ans), et après avoir reçu les avis éclairés d'éminents adhérents, Florence TONON propose la solution suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le mandat du CODIR actuel se poursuivra par tacite prolongation jusqu'à la prochaine AG prévue le 01/12/2023</i> - <i>Le nouveau bureau sera élu pour un an, jusqu'à la prochaine AG</i> - <i>L'AG de 2023 élira un nouveau CODIR pour 4 ans, qui lui-même élira un nouveau bureau pour 2 ans</i> <p>Un membre du CODIR étant attendu mais pas encore arrivé lors du démarrage de la réunion, l'élection du bureau est reportée en fin de soirée.</p> <p><u>II – CONSIGNES DE VOTE DONNEES A NOTRE REPRESENTANTE EVELYNE GUIGNARD POUR L'AG FFCAM NATIONALE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Motion sur les diplômes d'initiateurs escalade déposée par le CAF de Tarbes (niveau requis 6a au lieu de 6b comme actuellement). Le bureau propose de voter pour - Motion initiateurs expérimentés déposée par le CD 73 et plusieurs CAF de Savoie. La formulation ambiguë de la motion prête à confusion, et laisse entrevoir un contresens. (Les initiateurs expérimentés valident-ils aux côtés ou en lieu et place des instructeurs fédéraux ?). Le bureau propose de voter contre, en l'absence de précisions - PV AG 2022, rapport d'activité, charte éthique Le bureau propose d'approuver ces documents. 	<p>Proposition approuvée à l'unanimité par le CODIR</p> <p>Proposition de voter POUR validée par le CODIR</p> <p>Proposition de voter CONTRE validée par le CODIR</p> <p>Proposition de voter POUR validée par le CODIR</p>

<p>- Rapport financier : l'augmentation de la part fédérale ne semble pas suffisamment motivée. Le bureau propose de voter contre l'augmentation de la part fédérale, mais d'approuver le budget</p> <p>- Suite au retrait de candidature de Denis Poncelin, reste un seul candidat</p> <p>- Evelyne GUIGNARD propose d'afficher sur le site du CAF Besançon ainsi qu'aux infos club les avantages partenaires de la boutique FFCAM.</p> <p>Le bureau propose de refuser d'afficher des informations déjà présentes sur le site de la FFCAM, ainsi qu'en page 53 de notre bulletin</p> <p><u>III – POINT SUR LA COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE</u></p> <p>Françoise CROCHOT et Olivier DUQUESNOY présentent les actions mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none">- Fresque climat le 1^{er} février (beau succès, session déjà complète !)- La réunion commission développement durable aura lieu le 9 mars- Eric ROUSSILLON participe aux ateliers de la ville de Besançon- Des ateliers seront proposés avec des partenaires (notamment la LPO) <p><u>IV – FORMATION : FOCUS SUR FORMATION PSC1</u></p> <p>Une formation PSC1 « spécial encadrants » (destinée à rafraîchir les connaissances) est prévue, sur la base du volontariat, au coût de 60 € par personne. Une subvention du Comité Départemental étant attendue, le restant dû sera pris en charge par le club. Les sessions (prévues chacune pour 10 / 12 encadrants) seront échelonnées sur 2 ou 3 ans.</p> <p><u>V- PRESENTATION PROJET « TROC O'CAF » PAR JEAN-GEORGES TONON</u></p> <p>Jean-Georges propose un projet de brocante qui serait complémentaire de l'offre de la bourse aux skis, avec vente de matériel d'occasion de sports extérieurs (hors neige). Cet évènement aurait lieu en plein air sur la friche de la Rodia, au printemps .L'organisation serait confiée à l'équipe BAS, mais élargie à toutes les bonnes volontés.</p> <p><u>VI – HANDISPORTS</u></p> <p>Jacques BRAVO informe le CODIR de la tenue du raid Handiforts les 5 -6 et 7 mai 2023, auquel le CAF participe historiquement.</p>	<p>Proposition de voter CONTRE l'augmentation de la part fédérale et POUR l'approbation du budget validée par le CODIR</p> <p>Le CODIR valide le vote en faveur du seul candidat restant</p> <p>Le CODIR valide le refus du bureau</p> <p>Le CODIR valide à l'unanimité la prise en charge par le club</p> <p>Le CODIR valide à l'unanimité le principe de cette brocante</p>
--	---

Un appel à volontaires sera fait en mars.

Maryse BILLOT alerte quant à la difficulté de trouver des bénévoles (expérience vécue lors de précédentes manifestations).

Au-delà de ces évènements, Jacques nous invite à réfléchir à l'accueil des personnes en situation de handicap au CAF Besançon. Cette démarche implique la création d'une commission Handisports au sein du club.

Cette action ne doit toutefois pas être confondue avec l'accueil des publics éloignés, que certains participants appellent de leurs vœux.

VII – SKI DE FOND

Jacques BRAVO, responsable Commission ski, organisera des sorties ski de fond à vocation pédagogique, avec l'aide d'un stagiaire étudiant en STAPS.

VIII – TOUR DE TABLE

IX – ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Liste des candidats :

- Président(e) : Florence TONON
- Vice-Président(e) : Olivier DUQUESNOY
- Secrétaire : Nadine ANDRIEN
- Trésorier : PAS DE CANDIDAT DECLARE !
- Trésorier adjoint : Claude TISSERANT

Florence TONON propose de reporter l'élection du bureau lors de la prochaine réunion du CODIR fixée au 7 mars 19H.

Dans l'immédiat, si aucun candidat n'émerge du CODIR (les absents seront consultés), un appel à candidature sera lancé via l'info club, et on réfléchira aux modalités pratiques de l'intégration du candidat.

Et le bureau sortant continue d'exercer ses fonctions jusqu'à l'élection du nouveau bureau (notamment Claude TISSERANT qui assure la trésorerie)

X – POSTES A POURVOIR

- Responsable Commission Matériel, en remplacement de Benoît BOUTOILLE qui cessera ses fonctions en septembre 2023
- Responsable Commission Bulletin

XI -QUESTIONS DIVERSES

- 1) Philippe BARBUT transmet la demande de certains adhérents qui préféreraient que l'AG se tienne le samedi AM, plutôt qu'en soirée
- 2) **Achat matériel** : Jean-Paul GENOU préconise l'achat des équipements suivants :

Le CODIR valide à l'unanimité, moins une abstention, la création d'une commission Handisports

Le CODIR valide à l'unanimité le principe de ces sorties

Proposition validée à l'unanimité par le CODIR

Le CODIR valide le principe de ces achats, à

<ul style="list-style-type: none">- Ecran- Système de sono (micro)- Mise à jour windows des 2 PC portables ainsi que l'achat de licences Office (environ 260 €)- Imprimante laser noir et blanc rapide (environ 350 €), indispensable pour BAS <p>A 22 heures, la réunion se termine par un pot offert par les 4 nouveaux élus au CODIR: Amandine, Kriss, Olivier et Eric : un grand merci à vous !</p> <p>Et les galettes sont offertes par le club (merci chère Présidente !)</p> <p>Prochaine réunion CODIR : MARDI 7 MARS à 19h</p>	<p>l'unanimité moins 2 abstentions. Jean-Paul GENOUD s'en occupe</p>
--	--

la secrétaire de séance



Nadine Andrien

La Présidente



Florence Tonon